



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 25-06-2024



ID : 013-211301049-20240614-DEC2024_098-CC

DECISION DU MAIRE N°DEC2024-098

ETUDE PROJET D'INSTALLATION D'UNE CLASSE PROVISOIRE A L'ECOLE MATERNELLE JULES FERRY

Nomenclature ACTES : 1.4

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

-Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre d'un projet de regroupement et de rénovation des écoles il est nécessaire de mettre en place des locaux modulaires provisoires afin d'aménager une nouvelle salle de classe ainsi qu'un bloc sanitaire à l'école maternelle Jules Ferry ,

Considérant l'analyse des offres présentée lors de la consultation de trois entreprises,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer la mission à la société **SARL DENIS URVOY** 22 Boulevard Camille Flammarion 13001 Marseille pour un montant de **13 090€ HT soit 15 708€ TTC**.

ARTICLE 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

ARTICLE 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 14 Juin 2024

Le Maire,
Maxime MARCHAND

